



MOUTIER ROZEILLE INFOS

Bulletin d'informations municipales n° 15

Chers habitantes et habitants de Moutier Rozeille,

L'année 2011 est bien entamée et nous avons tous profité d'un mois d'avril particulièrement clément. En raison de la sécheresse, nous risquons d'avoir des problèmes d'approvisionnement en eau potable. Aussi, je vous demande dès à présent de limiter votre consommation afin d'éviter d'éventuelles restrictions.

Concernant l'aménagement foncier, agricole et forestier, les démarches, que nous avons effectuées auprès de la direction départementale des territoires et auprès de la sous-préfecture, ont porté leurs fruits puisque nous disposons désormais d'un échéancier. Nous attendons pour mi-mai les conclusions de l'étude sur l'impact environnemental.

La communauté de commune, qui possède la compétence ordures ménagères, a élaboré un calendrier de ramassage à domicile pour les encombrants. Pour Moutier Rozeille, ce sera le lundi 16 mai 2011 à partir de 09H00. N'hésitez pas à vous inscrire en mairie pour pouvoir bénéficier de ce service.

La réforme des collectivités territoriales prévoit l'élaboration d'un schéma départemental de coopération intercommunal au plus tard fin 2011. L'intercommunalité creusoise se caractérise par l'existence de 125 structures (communautés de communes, syndicats intercommunaux et syndicats mixtes). Huit communes restent isolées. Afin de pouvoir peser dans les débats régionaux et s'engager dans des projets structuraux, il est nécessaire de rationaliser les périmètres des EPCI en favorisant l'adhésion des communes indépendantes, le rapprochement de certains EPCI et en s'interrogeant sur la pertinence du maintien de certains syndicats. Les communautés de communes travaillent déjà ensemble sur certains projets dans le cadre des pays. Une commission départementale de coopération intercommunale a été créée dans l'urgence par l'assemblée des Maires et adjoints de la Creuse.

*A bientôt, votre Maire
Jean Paul BURJADE*

Compte rendu du Conseil Municipal du 19 avril 2011

1) Approbation des comptes administratifs :

Après lecture, les comptes de gestion et les comptes administratifs sont soumis à l'approbation du conseil municipal.

Les différents comptes (CCAS, Assainissement et Commune) sont approuvés à la majorité.

2) Vote des taux d'imposition 2011 :

L'année dernière, compte tenu de la crise économique, de l'augmentation de la communauté de communes, de l'augmentation inévitabile de la taxe des ordures ménagères et de la possibilité d'équilibrer les comptes, le Maire n'avait pas proposé d'augmenter les taux d'imposition.

Cette année, pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie, plus de 5% sur deux ans, sachant que l'augmentation des taxes de la communauté de communes est limitée cette année à 1,5%, que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'augmentera pas, que nos recettes fiscales sont en régression d'environ 10000€, le Maire propose une augmentation de 4%. (Soit environ 4000€ sur le budget).

Proposition adoptée à la majorité.

3) Vote des budgets 2011 :

Le Maire souligne l'excellent travail fait par les personnes présentes à la réunion de préparation avec la Trésorerie.

Le Maire précise que le budget a été construit en favorisant les dépenses d'investissements et que ce dernier fait apparaître de nombreuses opérations d'ordre de régularisation comptable.

Cette année, l'effort porte sur l'accessibilité de la Mairie aux personnes à mobilité réduite, le développement de l'agence postale communale et sur la mise en conformité de la récente acquisition de la gare.

Le budget principal 2011 s'équilibre pour la section de fonctionnement en recettes et dépenses à 336 665€ et en investissement à 363 014€.

Le budget du service assainissement s'équilibre en section de fonctionnement à 9 750€ et en investissement à 3228€.

Le Maire donne lecture de la prévision budgétaire et la soumet à l'approbation du conseil.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

4) Questions diverses :

o Adoption des demandes de DTER (ex DGE)

Concernant l'accessibilité de la Mairie aux personnes à mobilité réduite et la mise en conformité de la récente acquisition de la gare, une délibération du conseil

municipal est nécessaire pour pouvoir bénéficier de la DTER (50% pour la Mairie et 35% sur la gare). Il s'agit d'adopter les opérations et les modalités de financement. Un prêt de 24000€ pourrait être nécessaire et a été inscrit au budget. Le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'engager les différentes formalités pour inscrire ses opérations et contracter ce prêt.

Proposition adoptée à l'unanimité.

○ **Subvention aux associations**

Au cours de la réunion inter associations avec les membres de la commission, le Maire a exposé aux présidents les investissements réalisés par la commune à leur profit. (Pour mémoire, l'achat d'un chapiteau et d'un podium modulable aux normes, le renouvellement de 18 chaises et l'achat de 6 tables d'appoint pour équiper le chapiteau). Il a aussi précisé que des travaux avaient été réalisés dans la salle des fêtes (Carrelage au sol, remplacement d'un radiateur). Il précise aussi que la famille SGORLON a fait don aux associations d'une table de découpe en Inox. Le Maire a rappelé que la location de la salle des fêtes, gratuite pour les associations de la commune, doit être considérée comme une subvention et figurer dans les différents bilans.

Les anciens élèves ont proposé l'achat d'une sonorisation en commun. Comme il se pose un problème de gestion et que cette sonorisation pourrait également servir à la Mairie, le Maire propose de l'acheter pour un montant de 300€ et de la mettre à la disposition des associations.

Top Gym demande si la commune pourrait acheter une machine à café de collectivité, cette proposition intéresse aussi les autres associations.

L'amicale de Moutier Rozeille demande une subvention au moins égale à celle de l'année dernière à savoir 650€. Cette année, elle fête ses 25 ans d'existence et organise un apéritif champêtre élargit aux amis des habitants de la commune. La fête communale engendre pour l'association organisatrice (l'amicale de Moutier Rozeille) un déficit de 1400€. Son budget, malgré les subventions, reste légèrement déficitaire. La situation va en s'améliorant car cette association, après une période de mise en sommeil, a redémarré depuis plus de deux ans et organise à nouveau le loto de la Saint Valentin et la fête de la Saint Jean plus un repas courant avril.

L'association Rando Nature termine en léger déficit, mais devrait pouvoir se ressaisir compte tenu de l'augmentation de la fréquentation. Les autres associations, qui ont fait parvenir leur bilan, ont un bilan financier positif.

Aussi, les associations présentes, par solidarité, sont favorables à un soutien conséquent de l'amicale et renoncent à une demande de subvention.

Les subventions suivantes sont donc proposées :

Comité des fêtes : 650€

Parents d'élèves : 200€

Emala : 50€

Association CIGALE : attente de la demande.

Comice agricole cantonal : attente de la demande.
Les subventions exprimées sont accordées à l'unanimité.

○ Assainissement

Afin d'équilibrer le budget assainissement, et pour ne pas pénaliser ceux qui ne sont pas raccordés au réseau, la redevance doit être augmentée de 15€. Le Maire propose d'étaler cette augmentation sur 3 ans. Pour 2011, l'augmentation de la redevance sera donc de 5€ (soit un coût de 39€ au lieu de 34€). Il n'y aura pas d'augmentation du tarif de la consommation.

Proposition adoptée à la majorité.

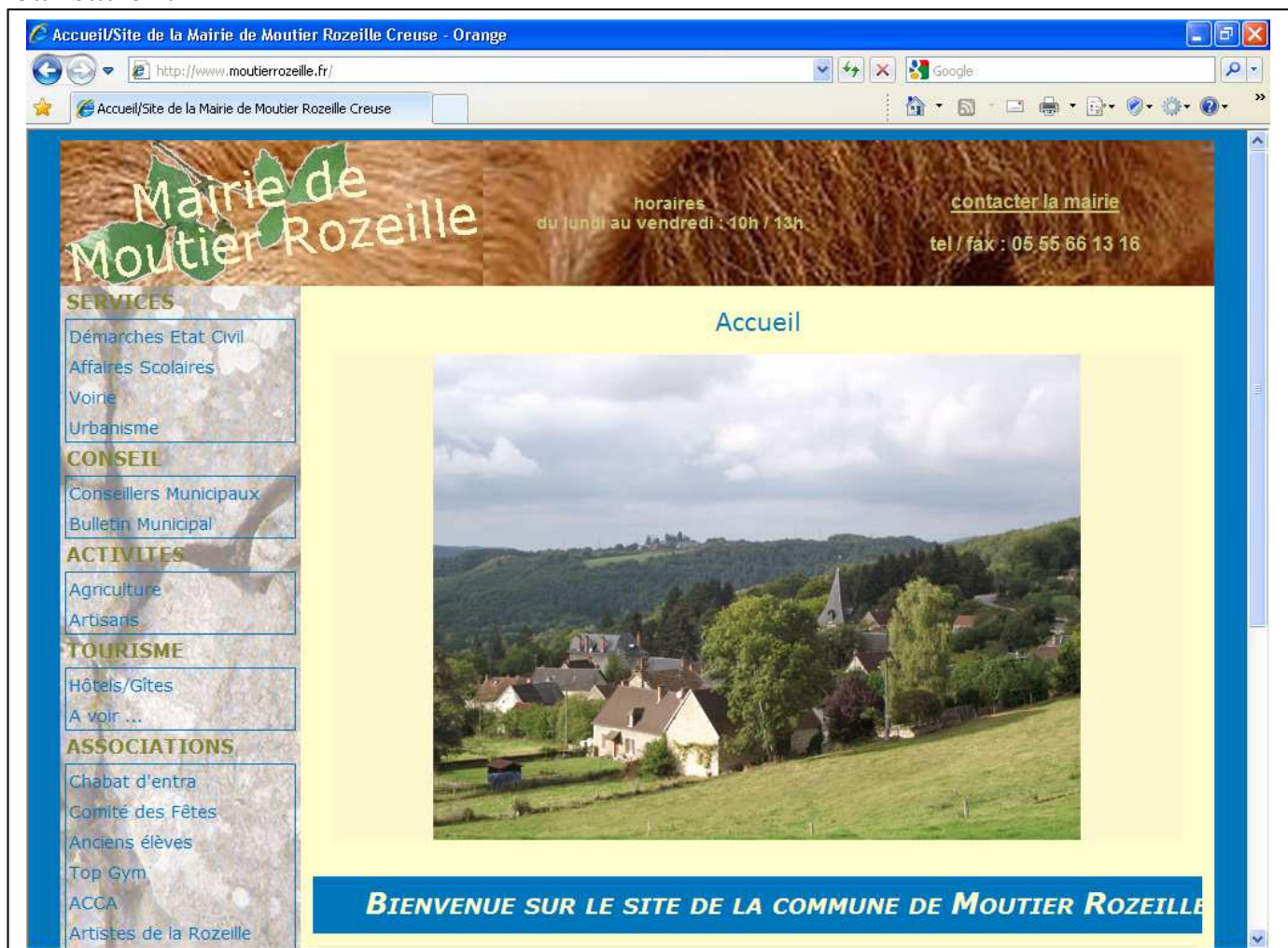
○ Indemnité de conseil alloué au comptable du trésor

Après échange, le Maire propose d'allouer une indemnité de 100% au comptable du trésor pour l'aide à la préparation et à l'élaboration du budget.

Proposition adoptée à la majorité.

Site Internet de la commune

La commune dispose désormais d'un site Internet : <http://www.moutierrozeille.fr>
Pour toutes remarques ou suggestions, n'hésitez pas à cliquer sur le lien « contacter la mairie ». Les associations désireuses de modifier ou de communiquer sur leur espace sont invitées à suivre la même procédure. Merci à Sophie pour cette réalisation.



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS A DOMICILE

L'association **Court-circuit**, missionnée par la Communauté de communes Aubusson-Felletin, passera le **lundi 16 mai 2011** à partir de 9h pour collecter les encombrants sur la commune de Moutier-Rozeille.

Si vous souhaitez profiter de cette collecte, merci de vous inscrire auprès de la mairie avant le vendredi 13 mai midi (seuls les foyers inscrits seront collectés).

Les objets à collecter seront à déposer devant votre domicile, dans la limite de **3m³** par foyer.

La collecte sera respectueuse des objets en vue de leur réutilisation ou de leur recyclage.

Sont acceptés

- **les objets encombrants** : machines à laver, réfrigérateurs, cuisinières, meubles, matelas, canapés, vélos, sanitaires, appareils de chauffage, fenêtres, téléviseurs...
- **les objets divers** : vaisselle, livres, bibelots, outils, petit électroménager, ordinateurs...
- **les matières premières** : petites ferrailles, bois...(enlèvement à la main)
- **les déchets ménagers spéciaux (toxiques) sauf les piles** : huile de vidange (en bidon de moins de 5 L), batteries, vieilles peintures, solvants, produits phytosanitaires, bidons souillés...

Attention !

Les petits objets ou matériaux devront être conditionnés autant que possible (en cartons, en sacs...),

Les déchets ménagers spéciaux (ou toxiques) seront conditionnés dans des contenants fermés hermétiquement,

Les vêtements seront remis aux Petites Mains du Limousin (39 rue de Beauze à Aubusson).

Sont refusés

- les ordures ménagères
- les déchets triés destinés à la collecte sélective
- les déchets verts
- les gravats
- les pneumatiques (les rapporter chez le garagiste)
- le fibro-ciment (amiante)
- les piles (les rapporter dans les points de collecte dans les magasins)

**La question des déchets est notre affaire à tous,
merci de votre collaboration !**

Point sur l'aménagement foncier, agricole et forestier

Après de multiples interventions, nous disposons enfin d'un calendrier prévisionnel. Pour pouvoir prétendre à la subvention européenne, les travaux doivent commencer au plus tard fin 2013 et être réalisés avant 2015.

Voici le calendrier prévisionnel fourni par la Sous-préfecture :

1) Périmètre classique

Mars 2011 : Réunion de la CCAF/CIAF.

Mai 2011 : Avis de l'autorité environnementale.

Mai 2011 : Saisie pour décision des communes et du département sur la voirie, sur la maîtrise d'ouvrage des travaux connexes.

Juin 2011 : Réunion de la CCAF/CIAF pour approbation du projet.

Septembre 2011 : Enquête sur le projet.

Réunion de la CCAF/CIAF statuant sur les réclamations et approbation du projet modifié par ces décisions

Affichage du projet adopté par la CCAF/CIAF en mairie pendant au minimum 15 jours.

Hiver 2011/2012 : Décision de la CDAF sur les réclamations déposées en recours contre les décisions prises par la CCAF/CIAF et sur le projet approuvé.

Été 2012 : Arrêté préfectoral ordonnant le dépôt en mairies du plan définitif et constatant la clôture des opérations et autorisant la réalisation des travaux connexes.

A partir d'automne 2012 : Réalisation des travaux connexes.

1) Périmètre routier

Juin 2011 ? : Réunion de la CCAF/CIAF.

Septembre 2011 ? : Avis de l'autorité environnementale.

Septembre 2011 ? : Saisie pour décision des communes et du département sur la voirie, sur la maîtrise d'ouvrage des travaux connexes.

Novembre 2011 ? : Réunion de la CCAF/CIAF pour approbation du projet.

Janvier 2012 ? : Enquête sur le projet.

Réunion de la CCAF/CIAF statuant sur les réclamations et approbation du projet modifié par ces décisions

Affichage du projet adopté par la CCAF/CIAF en mairie pendant au minimum 15 jours.

Été 2012 ? : Décision de la CDAF sur les réclamations déposées en recours contre les décisions prises par la CCAF/CIAF et sur le projet approuvé.

Automne/Hiver 2012 ? : Arrêté préfectoral ordonnant le dépôt en mairies du plan définitif et constatant la clôture des opérations et autorisant la réalisation des travaux connexes.

A partir Hiver 2012/Printemps 2013 ? : Réalisation des travaux connexes.

La vie de la commune

Depuis le dernier Moutier Rozeille infos, nous déplorons les décès de :

Monsieur Alain MOURIER, du bourg, le 16 février 2011 à Aubusson.

Madame Geneviève CHALMANDRIER, le 28 avril 2011 à Felletin.

Aux familles, nous adressons nos très sincères condoléances.

Une petite erreur dans le dernier Moutier Rozeille infos :

Au lieu de, « le mariage de Céline et Jean Luc FRAPIER »,

Lire « le mariage de Céline et Jean Luc ALLOCHON ».

Les axes de réflexion et d'effort du conseil municipal

- **Poursuite et finalisation des opérations en cours**
- **Elaboration du budget 2012**
- **Traversée de Côte Ribière et de La Clide**
- **Aménagement foncier, agricole et forestier**

La vie associative - Calendrier des manifestations

❖ *Activités culturelles :*

Samedi 09 juillet 2011 à 20H30:

Spectacle de chants-chorale humoristique présenté par le groupe « Les cravates en bois ». Salle des fêtes ou place de l'église en fonction de la météo.

L'entrée est gratuite.

Samedi 17 septembre 2011 :

A l'occasion des journées du patrimoine,

10H30 Visite guidée de l'église de Moutier Rozeille par Monsieur Gilles LEHELLO.

15H00 à 18H00 Visite du site archéologique de Saint Hilaire avec Monsieur Jacques ROGER.

❖ **Anciens élèves de l'école de Moutier Rozeille :**

Contact : Le président, Monsieur Guy JARDY au 04 73 89 60 86

Activité à venir :

Banquet pour les anciens élèves le dimanche 31 juillet 2011

❖ **Les artistes de La Rozeille :**

Contact : La présidente, Madame Rose NABLANC au 05 55 83 84 05

Activité à venir :

Handic'Art du 28 mai au 03 juin 2011 à Moutier Rozeille

❖ **RANDO NATURE :**

Contact : Le président, Monsieur Roland DEUILLARD au 05 55 83 88 45

Activités à venir :

Randonnée tous les troisième dimanche de chaque mois, contacter le président pour connaître la destination. Participation : 2€00

❖ **TOPGYM :**

Contact : La présidente, Madame Christiane PAULY au 05 55 66 30 35.

Les séances ont lieu le lundi soir à 18H15 dans la salle des fêtes. (Hors vacances scolaires). L'ambiance est très conviviale et bien sûr, sportive.

Venez essayer, les premières séances sont offertes.

Activité à venir :

Soirée Couscous, le samedi 05 novembre 2011.

❖ **ACCA :**

Contact : Le président, Monsieur Jean Claude CLAVAUD au 05 55 66 36 34

Activité à venir :

Méchoui le samedi 06 août 2011.

❖ **Parents d'élèves « Chabat d'entra les p'tits loups » :**

Contact : Le président, Monsieur Philippe ESTERELLAS au 09 53 20 34 42

Activités à venir :

Concours de pétanque le dimanche 15 mai 2011 à Saint Pardoux le Neuf

Fêtes des écoles le samedi 25 juin 2011 à Saint Avit de Tardes

❖ **Comité des fêtes de Moutier Rozeille :**

Contact : La présidente, Madame Marie Claude CASSIER au 05 55 66 84 19

Activités à venir :

Feu de la Saint Jean le samedi 18 juin 2011

Fête communale les 16 et 17 juillet 2011

Pour contacter votre maire

Sur rendez vous : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10H00 à 12H00.

Par courriel : mairie.moutierrozeille@orange.fr

Site internet : <http://www.moutierrozeille.fr>